

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE



SÂLES

ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les quatre font

La Une



SOMMAIRE

Photo : Restaurant de la Couronne et place de parc rénovée	La Une
Sommaire et numéros utiles	p. 2
Informations du Conseil communal	p. 3
Ordre du jour de l'assemblée communale du 1er décembre 2020	p. 4
Nouveaux citoyens en 2020	p. 4
Budget communal 2021	p. 5 à 6
Informations sur les investissements 2021	p. 7 à 9
Modification des statuts de l'AVGG	p. 10
Résumé de l'assemblée du 22 septembre 2020	p. 10
Modification des statuts de l'AISG	p. 11
Message de la commission seniors +	p. 11
Informations communales	p. 12 à 15
Agenda de l'Intersociété	p. 15
Page ouverte à... Vous	p. 16

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

☎ 026 917 83 50
Fax 026 917 84 77
commune@sales.ch
www.sales.ch

Du lundi au vendredi
08h00 - 11h30
13h00 - 16h00
Fermée le mercredi après-midi

DEFIBRILLATEUR EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, un défibrillateur est disponible au Centre Sportif La Lisière et au Foyer St-Joseph

NUMÉROS UTILES

Coupures d'eau
Service de piquets 24h/24
☎ 079 436 72 02

Hydrantes et fuites d'eau
Monsieur Yves Zbinden
☎ 079 752 93 82

POPULATION AU 1ER NOVEMBRE 2020

Nombre d'habitants :	1'444
Maules :	355
Romanens :	300
Rueyres-Treyfayes :	157
Sâles :	632

INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Sous la forme de brèves, dont certaines sont développées dans les pages suivantes du bulletin communal, le Conseil communal vous informe de ce qu'il se passe dans la commune :

Places de pique-nique communales

Après la place des Gurles à Maules, c'est au tour d'une place à Romanens d'être en cours d'aménagement. Des tables et des bancs, ainsi qu'un creux du feu avec sa potence, seront bientôt à votre disposition. Nous espérons que cet aménagement vous sera profitable et merci d'en prendre soin.

Finances communales

Une analyse détaillée du budget 2021 vous est présentée aux pages 5 et 6 par notre vice-syndic et responsable des finances, Nicolas Hassler. Le budget communal complet est disponible sur le site internet de la commune www.sales.ch et à l'administration communale.

Crise sanitaire

Les premiers effets de la crise sanitaire se font déjà ressentir dans le budget 2021. A ce jour, ils restent encore supportables pour nos finances, mais nous restons attentifs à la situation.

Les services communaux sont assurés en tout temps, tout en protégeant nos employés. L'administration communale est à nouveau partagée entre télétravail et présentiel au bureau communal, l'édilité, la conciergerie et la déchetterie maintiennent leurs tâches habituelles. Les locations de notre salle polyvalente et de la Scierie sont toujours possibles, sous la responsabilité des locataires et selon les règles en vigueur.

Nos aînés ont été particulièrement soutenus par la nouvelle commission des aînés et par les jeunes de la commune. Ils poursuivent leurs efforts et restent disponibles (annonce en page 11).

EMS de la Sionge

La fusion du foyer St-Joseph de Sâles et du foyer St-Vincent de Vuadens est effective depuis le 1^{er} janvier 2020. Pour la première fois, le budget 2021 a été approuvé par l'assemblée des délégués et non plus par l'assemblée communale. La part du déficit pris par la commune se retrouve dans notre budget. Vous trouverez tous les détails sur le site www.emsdelasionge.ch.

Centre sportif de la Gruyère

La votation du 27 septembre pour l'investissement pour un centre sportif, avec piscine, patinoire, salle triple, buvette et local de lutte a été largement approuvé avec 72% de votes positifs. Il s'agit maintenant d'aborder la deuxième phase, soit l'approbation par les législatifs communaux (assemblées communales et conseils généraux) de la modification des statuts de l'AISG. Cette fois, c'est l'unanimité des communes qui est requise, conformément à la loi. Outre la présentation générale de la modification de ces statuts en page 11, nous vous invitons à parcourir le site internet www.centresportifdelagruyere.ch. Une présentation détaillée sera faite en assemblée communale.

Investissements

La traversée du village de Romanens mérite sérieusement un coup de neuf. C'est le premier investissement que nous vous proposons et détaillons en page 7 à 9.

Le second investissement prévoit l'achat de 60 nouvelles tenues par le CSPI. Cet investissement sera directement financé par la réserve. Les détails sont en page 7.

Elections communales

Nous vous rappelons que le scrutin pour le renouvellement complet des exécutifs communaux du canton de Fribourg aura lieu le dimanche 7 mars 2021 pour le premier tour et le dimanche 28 mars pour le second tour. Le délai officiel pour le dépôt des listes électorales auprès du secrétariat communal est fixé au lundi 25 janvier 2021 à 12 heures.

Assemblée communale

Le conseil communal vous invite à l'assemblée communale du 1^{er} décembre 2020, dont l'ordre du jour est présenté en page 4. Il s'agira essentiellement de parler du budget 2021, de la modification des statuts de l'AISG (Sport en Gruyère) et de l'AVGG (Adduction d'eau, voir page 10).

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Au nom du Conseil communal
Jean-Marc Piguet, Syndic

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 1^{ER} DECEMBRE 2020

Les citoyennes et citoyens de la commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui se tiendra le

**Mardi 1^{er} décembre 2020 à 20h00
à la salle polyvalente La Lisière à Sâles**

Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 22 septembre 2020 (*il ne sera pas lu en assemblée ; il est à disposition à l'administration communale ou sur le site internet*)
2. Budget communal 2021
 - 2.1 Présentation du budget de fonctionnement et d'investissement
 - 2.2 Préavis de la commission financière
 - 2.3 Présentation, préavis et approbation des nouveaux investissements :
 - 2.3.1 Achat de nouvelles tenues de protection par le CSPi La Sionge
 - 2.3.2 Réfection de la Route de Romanens
 - 2.4 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
3. Présentation du plan financier 2021-2025
4. Approbation de la modification des statuts de l'AVGG
5. Approbation de la modification des statuts de l'AISG
6. Réception des citoyens nés en 2002
7. Divers

Le Conseil communal de Sâles



LES NOUVEAUX CITOYENS EN 2020

Onze jeunes, nés en 2002, ont atteint ou atteindront leur majorité en 2020. Afin de marquer officiellement leur entrée dans la vie civique, le Conseil communal a porté à l'ordre du jour de l'assemblée communale l'accueil de ces nouveaux citoyens.

ALLAMAN Vincent, Sâles
ALONSO Carmen, Sâles
ANDREY Marc, Maules
BALMAT Loris, Maules
BARRAS Fanny, Romanens
FERRARI Mélissa, Maules

FIEULAINÉ Gaëlle, Sâles
GIMENEZ Arnaud, Sâles
MENOUD Adam, Sâles
OLOFSSON Samantha, Romanens
YERLY Magali, Sâles

BUDGET 2021

Le Conseil communal soumet à votre examen les budgets de fonctionnement et d'investissement 2021. Ils sont pour la dernière fois présentés sous cette forme avant le passage à MCH2 (Modèle comptable harmonisé 2). Le Conseil communal a en effet pris l'option, comme la plupart des autres communes, de reporter la mise en œuvre pour l'année comptable 2022.

Le passage à ces nouvelles dispositions n'engendra pas de recettes supplémentaires, celles-ci ayant pour effet plusieurs modifications essentielles permettant notamment une meilleure comparaison entre les collectivités publiques.

Budget de fonctionnement

Alors que le budget 2020 prévoyait un déficit de CHF 63'753.-, le budget 2021 prévoit un déficit de CHF 58'728.-. A première vue, il n'y a pas de grand chamboulement d'une année à l'autre. Il convient toutefois de mettre en évidence la forte diminution des rentrées fiscales de l'ordre de CHF 153'841.-.

La synthèse du budget de fonctionnement vous est présentée en page 6. Cette présentation met en évidence les variations entre le budget 2020 et le budget 2021. En vert, les têtes de chapitres où la situation est meilleure et en rouge, là où la situation s'est détériorée.

Analyse rapide :

Chapitre 0 – Administration	Stable
Chapitre 1 – Ordre public	Stable
Chapitre 2 – Enseignement et formation	Diminution des frais de fournitures scolaires, ceux-ci étant entièrement pris en charge par le canton. Diminution des charges liées relatives aux CO et des écoles spécialisées.
Chapitre 3 – Culte, culture et loisirs	Diminution des frais relatifs au centre sportif
Chapitre 4 – Santé	Stable
Chapitre 5 – Affaires sociales	Stable
Chapitre 6 – Transports et communication	Routes communales Stable et charges liées en baisse (trafic régional)
Chapitre 7 – Protection et aménagement	Stable sur la majorité des postes, mais augmentation des charges sur le poste « Aménagement du territoire » en raison des investigations à mener sur le site pollué de Maules.
Chapitre 8 – Economie	Stable
Chapitre 9 – Finances et impôts	Diminution de produits (Impôts ./. CHF 153'841.00) et diminution de frais sur les immeubles communaux (./. CHF 83'610.00) – Différence : CHF 70'231.00

Ce poste mérite quelques explications :


Les impôts sont en nette diminution notamment par le fait qu'il a été tenu compte de modifications législatives ainsi que des effets financiers liés à la Covid-19.

Budget des investissements

Le Conseil communal vous propose un nouvel investissement communal : la réfection de la route de Romanens (traversée du village) pour CHF 1'780'000.-. Les explications vous sont fournies en page 7. Les autres montants inscrits dans le budget d'investissement sont des reports.

Une présentation détaillée vous sera présentée lors de notre assemblée communale du 1er décembre prochain. Le budget 2021 complet est consultable à l'administration communale ainsi que sur le site internet www.sales.ch.

BUDGET 2021

 COMMUNE SÂLES 2021 Budget		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	+ / -
ADMINISTRATION		-431'219.74	-418'526.00	-420'085.00	-1'559.00
01	Assemblée communale, conseil, commissions	68'135.90	69'032.00	69'175.00	143.00
02	Administration générale, Services généraux	363'083.84	349'494.00	350'910.00	1'416.00
ORDRE PUBLIC		-78'974.80	-61'758.85	-63'614.95	-1'856.10
10	Protection juridique	48'105.15	45'476.25	47'682.25	2'206.00
12	Justice	0.00	0.00	0.00	0.00
14	Police du Feu	16'590.25	1'245.00	1'100.00	-145.00
15	Militaire	7'315.00	7'115.00	7'200.00	85.00
16	Protection civile	5'790.65	5'861.10	5'877.65	16.55
17	Protection de la population	1'173.75	2'061.50	1'755.05	-306.45
ENSEIGNEMENT ET FORMATION		-1'792'058.95	-1'723'248.17	-1'655'502.75	67'745.42
20	Ecole enfantine	106'885.00	111'539.45	111'367.60	-171.85
21	Cycle scolaire obligatoire	1'250'928.05	1'189'250.27	1'139'516.75	-49'733.52
22	Ecoles spécialisées	234'440.35	237'698.45	224'727.40	-12'971.05
23	Formation professionnelle	31'919.75	40'000.00	35'000.00	-5'000.00
29	Administration scolaire	167'885.80	144'760.00	144'891.00	131.00
3 CULTE, CULTURE ET LOISIRS		-294'280.20	-343'725.05	-315'450.35	28'274.70
30	Culture	55'418.55	61'885.85	61'841.35	-44.50
33	Parcs publics, chemins pédestres	130.70	470.00	275.00	-195.00
34	Sports, piscine, centre sportif	222'100.65	262'784.00	234'412.00	-28'372.00
35	Autres loisirs, colonie	17'105.30	19'085.20	19'422.00	336.80
39	Culte, église	-475.00	-500.00	-500.00	0.00
4 SANTE		-500'485.30	-538'463.75	-534'764.30	3'699.45
40	Hopitaux	16'770.00	19'956.00	7'297.00	-12'659.00
41	Homes médicalisés	302'499.85	314'131.30	320'201.70	6'070.40
44	Soins ambulatoires	181'215.45	203'376.45	206'465.60	3'089.15
45	Prophylaxie	0.00	0.00	0.00	0.00
46	Service médical des écoles	0.00	1'000.00	800.00	-200.00
5 AFFAIRES SOCIALES		-640'519.07	-704'823.65	-707'039.35	-2'215.70
50	AVS/ APG/ AI/ AC	-1'424.10	-1'420.00	-1'420.00	0.00
52	Caisse maladie et accidents	0.00	0.00	0.00	0.00
53	Vieillesse et survivants	1'320.00	3'476.20	2'630.00	-846.20
54	Structure d'accueil de la petite enfance	36'184.70	33'000.00	34'000.00	1'000.00
55	Invalité	377'240.30	377'984.45	378'169.10	184.65
56	Construction de logements	0.00	0.00	0.00	0.00
57	Homes	0.02	60'291.80	50'930.60	-9'361.20
58	Assistances	227'198.15	231'491.20	242'729.65	11'238.45
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		-451'631.63	-465'256.00	-459'304.00	5'952.00
61	Routes cantonales	0.00	0.00	0.00	0.00
62	Routes communales, génie civil	382'201.63	393'623.00	397'122.00	3'499.00
65	Trafic régional	69'430.00	71'633.00	62'182.00	-9'451.00
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		-125'523.34	-102'858.00	-128'525.35	-25'667.35
70	Approvisionnement en eau	0.00	0.00	0.00	0.00
71	Protection des eaux	0.00	0.00	0.00	0.00
72	Ordures ménagères	39'500.94	38'413.00	38'720.00	307.00
73	Abattoirs	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Cimetière	18'268.45	3'449.00	3'466.00	17.00
75	Correction des eaux, endiguements	11'641.30	21'139.00	14'380.00	-6'759.00
78	Protection de la nature	0.00	300.00	300.00	0.00
79	Aménagement du territoire	56'112.65	39'557.00	71'659.35	32'102.35
8 ECONOMIE		23'172.31	6'089.60	7'072.00	982.40
80	Agriculture	57.00	-100.00	-100.00	0.00
81	Forêts	-19'348.96	-10'255.60	-15'172.00	-4'916.40
83	Tourisme	4'355.00	4'500.00	4'500.00	0.00
84	Scierie communale	-8'235.35	-234.00	3'700.00	3'934.00
9 FINANCES ET IMPOTS		4'240'284.51	4'288'717.00	4'218'486.00	-70'231.00
90	Impôts	-3'680'777.30	-3'754'092.00	-3'600'251.00	153'841.00
93	Péréquation	-375'544.00	-384'336.00	-387'206.00	-2'870.00
94	Gérance fortunes et dettes	-176'182.06	-187'928.00	-215'159.00	-27'231.00
95	Fortune	-24'581.15	-22'361.00	-23'870.00	-1'509.00
99	Postes non ventilable	16'800.00	60'000.00	8'000.00	-52'000.00
Résultat sans correction		-51'236.21	-63'852.87	-58'728.05	5'124.82

Charges	6'151'089.75	6'389'682.90	6'189'350.65
Produits	6'023'901.50	6'325'830.03	6'130'622.60
Imputations (en moins)		-621'883.00	-638'833.00
Produits apurés	6'023'901.50	5'703'947.03	5'491'789.60
Résultat exercice	-51'236.21	-63'852.87	-58'728.05
Taux-	-0.85%	-1.12%	-1.07%

INVESTISSEMENTS

Achats de 60 nouvelles tenues pour le CSPI La Sionge

Les Conseils communaux de Sâles, Vulruz et Vuadens vous proposent l'investissement de CHF 54'000.- pour le renouvellement des tenues feu de nos sapeurs. Cette dépense est subventionnée à raison de 25% par l'ECAB. Le solde de CHF 40'500.- à charge des trois communes sera financé par les réserves, selon la clé de répartition : **Sâles : 12'016.35** Vulruz : 8'731.80 Vuadens : 19'751.85

Les tenues actuelles du CSPI ont environ 15 ans. Elles ont été utilisées et lavées à maintes reprises. Leur résistance à la chaleur et leur imperméabilité ne sont plus assez bonnes pour assurer une protection suffisante à nos sapeurs. Il est nécessaire de les changer.

Les nouvelles tenues proposées sont plus légères, plus confortables et plus résistantes grâce aux textiles de dernière génération utilisés pour leur confection. Les coutures sont renforcées afin de diminuer le risque de déchirure. Une tenue vous sera présentée lors de l'assemblée communale.

Il est important que l'équipement personnel et le matériel de notre CSPI soient régulièrement renouvelés afin d'assurer la sécurité des sapeurs ainsi que celle de la population lors des interventions.

Réfection de la Route de Romanens, secteur village

Lors de l'assemblée communale de l'automne 2019, un crédit d'étude pour la réfection de la route traversant Romanens avait été accepté par les citoyens. Le bureau d'ingénieurs Sabert a été choisi afin de réaliser cette étude, qu'il nous a présentée au mois de juin.

D'importants travaux seront nécessaires afin de réaliser cette réfection de manière intelligente et réfléchie. Le tracé est reporté sur le plan en pages 8 et 9.

- Le revêtement de la chaussée depuis le bas de la Route de Romanens 86 jusqu'à la croisée au niveau de la laiterie,
- Le revêtement et les bordures depuis cette même croisée jusqu'au-dessus du quartier du Haut-des-Roches, avec, par endroits, un élargissement de la chaussée,
- En prolongement du trottoir existant, un nouveau trottoir depuis de la croisée de la Buchille jusqu'au n°146 de la Route de Romanens (croisée du Haut-des-Roches vers le réservoir),
- Des canalisations d'eaux claires changées afin d'en améliorer le débit pour éviter des refoulements d'eau lors de fortes pluies,
- Un tronçon de canalisation d'eau potable passant sous la route également remis à neuf,
- Une reprise légère de la partie gravelée du Chemin de la Grotte, prévue afin de pouvoir l'utiliser comme route de contournement durant les travaux.

C'est un investissement conséquent que le Conseil communal vous présente, mais un investissement plus que nécessaire au vu de l'état actuel de la chaussée et du manque de sécurité pour les piétons empruntant le haut du village. Le Conseil communal vous propose de voter un crédit d'investissement de CHF 1'780'000.-. Il sera financé par un emprunt bancaire.

Plan de financement

Coût total de la réfection de la chaussée	CHF	1'145'000.00
Coût de l'option prolongement trottoir	CHF	175'000.00
Conduite d'eau	CHF	29'000.00
Frais annexes (géomètre, achat terrain, frais admin et technique)	CHF	148'000.00
Divers, imprévus (yc intérêts pendant la réfection)	CHF	156'000.00
TVA 7.7%	CHF	127'000.00
Crédit total net, yc TVA	CHF	1'780'000.00

Frais annuels occasionnés

Frais financiers (1%)	CHF	17'780.00
Amortissements (2,5%)	CHF	44'500.00
Total des frais annuels	CHF	62'280.00

PROJET DE REFECTION DE LA ROUTE

COMMUNE DE SALES
ROUTE DE ROMANENS

Réfection de la traversée de Romanens
Situation

Date de création	Des.	Cont.	Forme	Echelle	N° dossier / N° plan / Notice	1/800/0'
22.07.2020	EG	DM	1.20 x 0.50 cm (0.74m)	1:500	3646-02A	

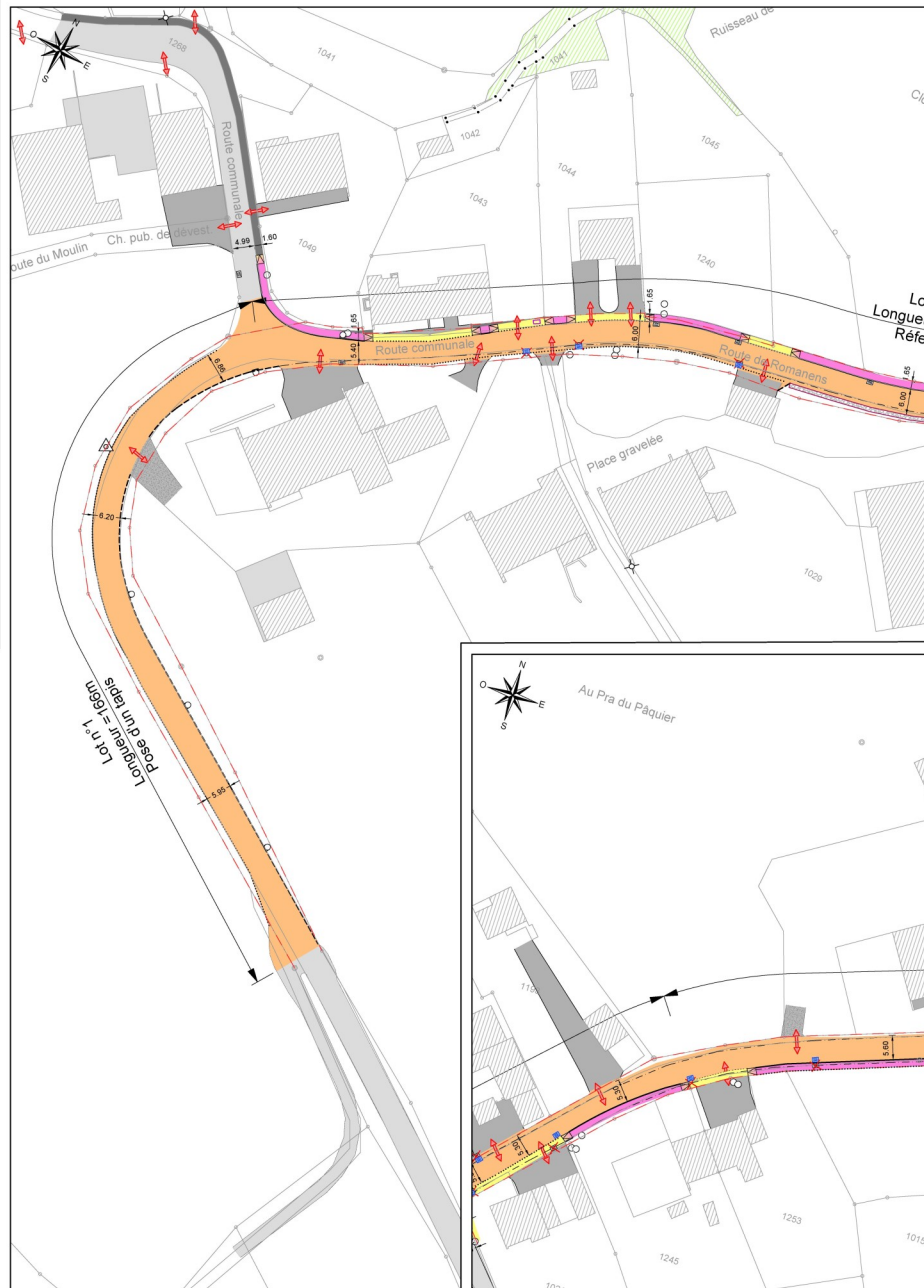
BUREAU D'INGÉNIEURS
SABERT
www.sabert.ch E-mail: info@sabert.ch

ETUDE PRELIMINAIRE

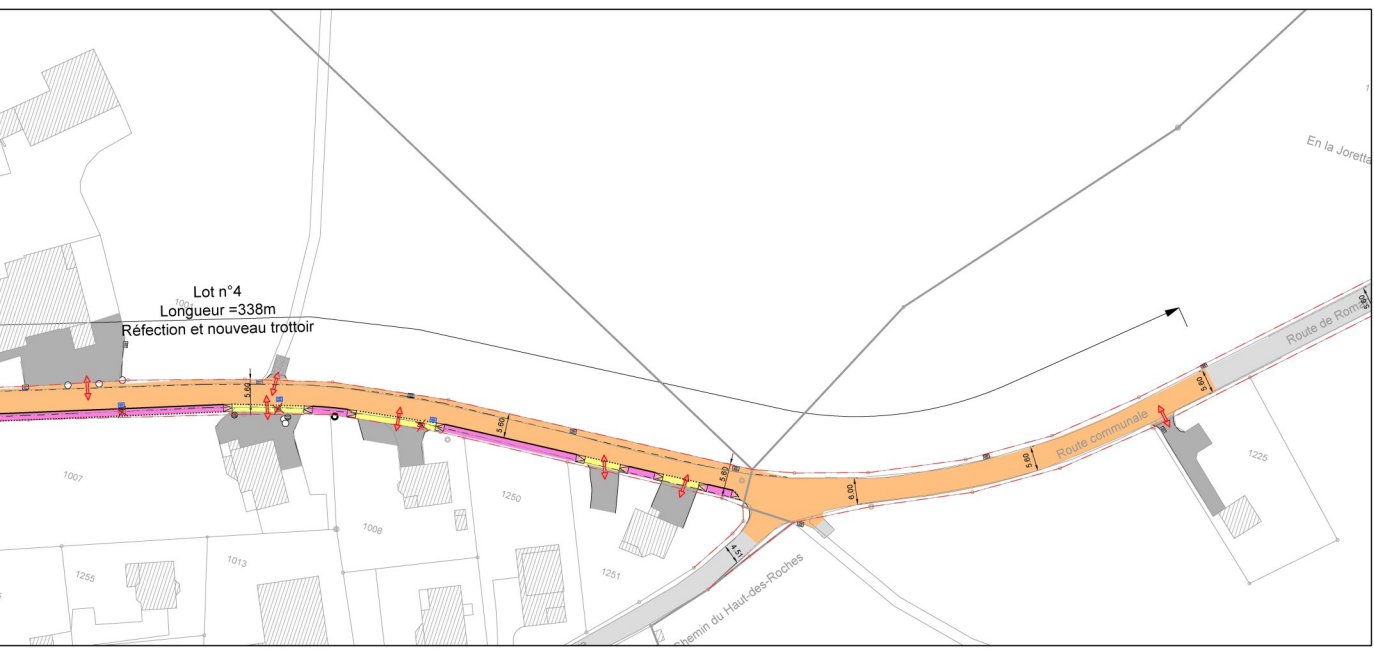
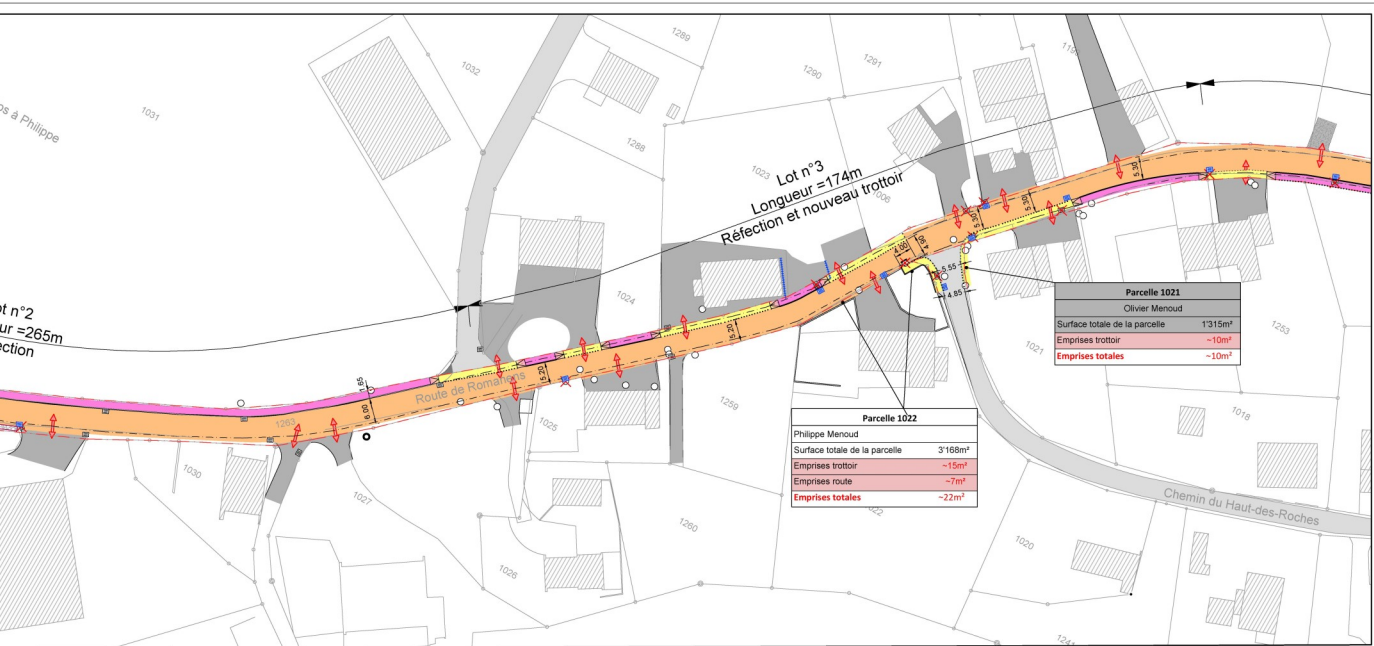
Date	Des.	Cont.	Modifications	Index
04.11.2020	MG	DM	Mise à jour du projet	A
				B
				C

LEGENDE:

	existant	projet
Route		
Route en gravier		
Trottoir haut (+6cm)		
Trottoir bas (pavé)		
Place privée		
Borne hydrante		
Chambre		
Grille		
Gueulard		
Bord de chaussée		
Pavés		
Bordurette		
Bordure haute		
Accès		
A annuler		
Limite de propriété		



DE ROMANENS, SECTEUR VILLAGE



MODIFICATION DES STATUTS DE L'AVGG

La loi sur les finances communales (LFCo, ROF 2018_021) ainsi que son ordonnance (OFCo, ROF 2019_080) introduisent un nouveau système de gestion des finances communales, appelé MCH2. Ce nouveau système est également applicable aux associations de communes.

L'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère (AVGG) dont la commune de Sâles est membre pour son alimentation en eau potable, a révisé ses statuts afin d'y introduire le nouveau système MCH2.

Ces statuts révisés ont été approuvés par les délégués lors de l'assemblée du 1^{er} octobre dernier. Ceux-ci doivent maintenant être ratifiés par les différents législatifs communaux lors de leurs assemblées respectives.

L'AVGG ayant profité de cette occasion pour une refonte complète de ses statuts, il est difficile de faire une comparaison entre les anciens et les nouveaux articles.

Toutefois, cette refonte n'apporte aucune modification majeure par rapport aux statuts actuellement en vigueur, mis à part l'introduction d'un nouvel organe de contrôle pour répondre aux exigences du système MCH2, soit une commission financière.

Dans les grandes lignes, certains titres ont été renommés et certains articles ont été déplacés pour mieux correspondre au modèle du Service des communes, ceci afin d'y apporter plus de clarté dans la structure.

Certains chapitres et articles ont été ajoutés pour plus de précision dans le contenu ou par obligation pour correspondre aux exigences MCH2 (commission financière).

Dans le détail, l'entier de ces statuts modifiés vous est présenté sur notre site internet www.sales.ch.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal soumet à l'assemblée communale, pour approbation, les statuts de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère (AVGG) adaptés aux nouvelles législations sur les finances des communes.



RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 22 SEPTEMBRE 2020

41 citoyennes et citoyens de la commune ont assisté à l'assemblée communale du 22 septembre dernier. Elle s'est déroulée à la salle La Lisière, afin de disposer d'un espace conforme aux recommandations sanitaires.

Les comptes 2019 du Foyer St-Joseph et les comptes communaux de fonctionnement et d'investissement ont été approuvés.

Les comptes de fonctionnement 2019 bouclent avec un déficit comptable de CHF 51'236,21, nettement inférieur au déficit budgété de CHF 127'188.- et dont la différence s'explique uniquement par les comptes du Foyer St-Joseph.

Les comptes d'investissement 2019 se soldent avec un investissement global de CHF 612'820.20. Ils apportent les commentaires suivants :

- L'aménagement de la place de jeux de Sâles, avait été budgété à CHF 70'000.- en 2018 et a été facturé en 2019.

Un dépassement de CHF 6'334.- est dû au remplacement de la tyrolienne intervenu dans le cadre d'un renforcement des normes de sécurité.

- La sixième tranche du crédit d'investissement pour la réalisation du plan quinquennal d'entretien des routes sera bouclée en 2020.

- Les travaux pour la réalisation du trottoir à Romanens sont terminés, la facturation est en cours.

La modification des statuts de l'Association Régionale de la Gruyère a été approuvée par l'assemblée. Elle intervenait dans le but de mentionner les nouvelles tâches dévolues à la Région et de préciser en ce sens la contribution des communes au fonds régional d'investissement.

L'assemblée communale a approuvé la création de la nouvelle association intercommunale Option Gruyère pour la culture, l'enfance et la jeunesse en Gruyère, et en a adopté les statuts.

MODIFICATION DES STATUTS DE L' AISG

Afin de permettre la réalisation du Centre Sportif et de Loisirs en Gruyère, il est nécessaire de modifier les statuts de l'Association intercommunale « Sports en Gruyères » (AISG) en introduisant notamment une limite d'endettement afin de pouvoir réaliser l'emprunt nécessaire aux travaux de construction.

En plus de la modification de l'article précité, l' AISG a profité de cette modification pour entreprendre une révision totale des statuts, pour se conformer aux modifications législatives entrées en vigueur depuis la dernière modification des statuts en vigueur depuis le 1er janvier 2015, ainsi que des modifications « cosmétiques » de quelques articles. Les renvois internes ont été également corrigés en conséquence.

La révision statutaire proposée consiste ainsi en une révision totale, ce qui permet d'ouvrir la discussion sur tous les articles des statuts.

Cette formule a aussi l'avantage de ne pas devoir indiquer chacun des articles ayant subi une modification, car elle consiste en un seul nouveau texte consolidé, toutes les modifications matérielles étant « fusionnées » avec les articles qui n'ont pas subi de changement. La numérotation continue des articles ajoutés et du nouveau chapitre inséré (chapitre V : Infrastructures sportives régionales) convient également mieux à une révision totale, étant toutefois précisé que bon nombre des articles reste inchangé quant à leur contenu.

La révision statutaire tient également compte des adaptations imposées par la nouvelle législation cantonale sur les finances communales (LFCo et OFCo), avec le passage au système MCH2, laquelle entrera en vigueur au 1er janvier 2021. Celle-ci impose en particulier d'instituer une commission financières au rang d'organe de l'Association et d'adopter un règlement des finances de portée générale.

Selon la proposition faite par le Service des communes (Scom), l' AISG a opté pour une mise en œuvre de ce nouveau système pour 2022 et soumettra à l'Assemblée des délégués le Règlement des finances pour adoption dans le courant de l'année 2021 avec l'élection des membres de la Commission financière.

Plusieurs discussions ont lieu avec le Service des communes qui a procédé à un examen préalable. Les remarques émises dans les préavis des secteurs juridique et financier du Scom et de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport ont été prises en considération.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal soumet à l'assemblée communale, pour approbation, la modification des statuts de l' AISG. Les statuts comparés avec ceux actuellement en vigueur sont disponibles sur www.sales.ch.



LA COMMISSION SENIORS EST A VOTRE DISPOSITION

Au printemps 2020, la commission seniors et des jeunes de notre commune étaient à disposition des seniors afin de réaliser principalement des courses.

Après un peu de répit durant la saison estivale, les prochains mois s'annoncent être à nouveau chamboulés par le COVID-19. Aussi, nous sommes toujours à disposition pour faire vos courses, vous apporter des journaux ou pour tout autre besoin.

Prenez contact avec Florence Huwiler Beaud au 079 744 93 37 ou avec Isabelle Seydoux au 079 530 19 33, entre 16h00 et 18h00. Si l'une de nous ne répond pas n'hésitez pas à contacter la deuxième.

La commission seniors +
Isabelle Seydoux, conseillère communale
Florence Huwiler Beaud
Line Fragnière
Sylvie Gremaud
Jean-Marc Seydoux

HEUREUX ANNIVERSAIRE

À Madame Thérèse Ecoffey de Rueyres-Treyfayes, née le 2 avril 1920

À Madame Anne-Marie Barras de Romanens, née le 12 août 1930

À Monsieur Gabriel Menoud de Sâles, né le 31 décembre 1930

Le Conseil communal leur souhaite un très heureux anniversaire ainsi que la santé, la joie et la prospérité pour encore de nombreuses années.

ANNONCES

 **BONHEUR ET SANTÉ POUR 2021** 
Le Conseil communal ainsi que le personnel de la commune vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.



Fermeture de l'administration communale durant les fêtes de fin d'année

Du lundi 21 décembre au vendredi 1er janvier 2021
Réouverture le lundi 4 janvier 2021 à 8h00



Déchetterie

FERMEE le mardi 8 décembre, les vendredis 25 décembre et 1er janvier

OUVERTE les samedis 26 décembre et 2 janvier

Ramassage des ordures ménagères

ATTENTION : En raison des jours fériés, le ramassage des sacs poubelles se fera
jeudi 10 décembre au lieu du mercredi 9 décembre 2020
jeudi 8 avril au lieu du mercredi 7 avril 2021

Merci pour votre compréhension !

A LOUER



Appartement de 4 pièces au 1^{er} étage

avec une cave, un galetas et un garage en optionnel

Route de la Rosaire 31, 1625 Sâles

Libre dès le 1^{er} janvier 2021

Loyer mensuel : CHF 1'060.- et CHF 90.- pour le garage

Acompte mensuel de charges : CHF 120.-

Administration communale, rte de la Rosaire 31, 1625 Sâles

Tél : 026/ 917.83.50 ou commune@sales.ch

CORPS DES SAPEURS POMPIERS LA SIONGE

**Merci de veiller à laisser les bornes hydrantes libres de neige durant la saison hivernale.
Il en va de la sécurité de tous.**

TELETHON

FONDATION TÉLÉTHON ACTION SUISSE
STIFTUNG TELETHON AKTION SCHWEIZ
FONDAZIONE TELETHON AZIONE SVIZZERA

Pour l'édition du Téléthon 2020, le Corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal de La Sionge vous propose une nouvelle formule afin de garantir la sécurité de tous. La vente de la peluche mascotte 2020, Jumpy, se fera sous forme de **commande – livraison**.

Vous pouvez effectuer vos commandes :

- ⇒ par mail à telethon.lasionge@gmail.com
- ⇒ par message au 079 652 23 91 (Diane Rouiller)
- ⇒ par appel au 079 652 23 91

Lors des commandes, nous vous remercions de bien vouloir indiquer le nombre de peluche souhaité ainsi que votre nom et votre adresse.

Les livraisons se feront, sans contact, le vendredi 4 décembre. Vos commandes seront déposées dans votre boîte aux lettres et le paiement se fera en espèce dans une enveloppe ou par virement sur le compte suivant :

CH78 8080 8003 5559 1064 2
CSPi La Sionge – Téléthon
Place de la Gare 20
1628 Vuadens

Tous les fonds récoltés seront reversés à la Fondation Téléthon Suisse qui soutient la recherche médicale pour les maladies rares et pour aider les familles touchées par ces maladies.

Le CSPi La Sionge vous remercie par avance pour votre précieux soutien et se réjouit de recevoir vos nombreuses commandes.



LES ENTREPRISES SÂLOISES

La commune publie actuellement sur son site internet la liste des entreprises actives sur son territoire.

Dans le but de soutenir le commerce local, le conseil communal a décidé de publier dans nos colonnes les coordonnées des nouvelles entreprises créées, ainsi que, progressivement, la liste des entreprises déjà existantes par ordre alphabétique.

Afin de proposer ce service de manière utile et équitable aux lecteurs de « Les Quatre à la Une », nous avons fixé les règles suivantes :

- ◆ Les sociétés ou entreprises sont représentées par une personne physique.
- ◆ L'entreprise est domiciliée sur la commune.
- ◆ Seules les personnes ayant demandé à être publiées apparaîtront.
- ◆ Seules les sociétés offrant un service ou des biens utiles aux habitants de la commune seront publiées.
- ◆ La publication se fera sous la forme d'une liste, comprenant le nom de l'entreprise, le nom de la personne de contact, le numéro de téléphone ou de portable, l'adresse postale, l'adresse mail et le nom du site internet.
- ◆ Le conseil communal définira seul la pertinence de la publication et de l'ordre de parution, selon les critères ci-dessus.

Vous êtes intéressés ? Faites parvenir vos informations écrites à l'administration communale.

CERCLE SCOLAIRE : ANNONCE DU CONSEIL DES PARENTS

**A la recherche d'un
petit job ?**

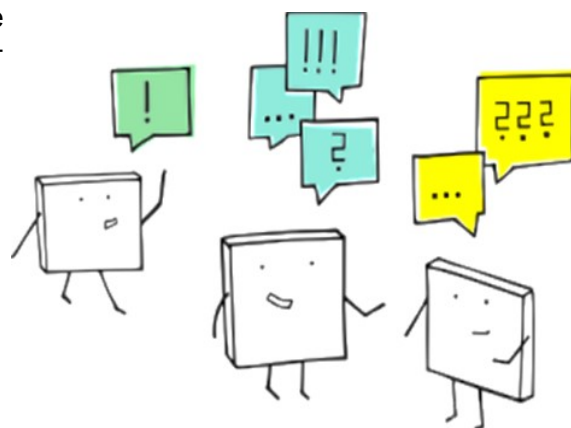
Le conseil des parents de Sâles-Vaulruz souhaite mettre en relation des personnes désireuses d'aider les élèves de nos villages et des parents à la recherche d'un appui scolaire pour leur enfant.

Vous avez des aptitudes pédagogiques, la capacité à mettre en confiance, un intérêt pour l'enseignement et de la patience alors annoncez-vous via notre adresse mail : conseildesparents@sales.ch.

Votre travail consistera, selon vos capacités et votre formation à aider un ou plusieurs enfants en assurant la révision des connaissances transmises à l'école et/ou un soutien aux devoirs.

Vos coordonnées seront publiées sur le site internet de l'école afin de permettre aux parents de prendre contact avec vous.

Le conseil des parents
conseildesparents@sales.ch



RELEVEUR D'EAU



La Commune de Sâles met au concours le poste de

RELEVEUR DES COMPTEURS D'EAU SECTEUR SÂLES

Entrée en fonction : 1er janvier 2021

Le cahier des charges est à disposition et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administration communale, durant les heures d'ouverture du guichet.

Les candidats/es intéressés/es sont priés/es d'adresser leur offre, accompagnée des documents usuels, au Conseil communal de Sâles, Rte de la Rosaire 31, 1625 Sâles.

Délai de postulation : Lundi 14 décembre 2020 à midi.

Le Conseil communal

AGENDA DE L'INTERSOCIÉTÉ

2020

Vendredi 11 décembre : Vente de sapins de Noël de Maules par le Camp de ski des écoles, dès 18h30, La Scierie

2021

Samedi 16 janvier : Spectacle Karine C se wifi de tout, [La Lisière](#), La Lisière
Samedi 20 février : Souper de soutien, FC La Sionge, La Couronne
Vendredi 5 et samedi 6 mars : Concert annuel, Société de musique de Sâles, La Lisière
Samedi 13 mars : Spectacle Promenade de santé, [La Lisière](#), La Lisière
Vendredi 19 mars : Match aux cartes, Bibliothèque Matulu, La Couronne
Vendredi 19 et samedi 20 mars : Last Winter Party, Jeunesse de Maules, La Lisière
Samedi 27 mars : Coupe de printemps, FSG Sâles, La Lisière
Samedi 24 avril : Spectacle Une cellule grise pour deux, [La Lisière](#), La Lisière
Du 27 avril au 1er mai : 1er mai des Jeunesses de Sâles et de Maules, dans les maisons
Vendredi 3 juin : Concert d'été, Société de musique de Sâles, La Scierie
Du 4 au 6 juin : Joutes inter-pompiers de la Gruyère, CSPi La Sionge, La Lisière
Vendredi 11 juin : Course à travers Sâles, FSG Sâles, La Lisière
Dimanche 13 juin : Loto des Cadets, Société de musique de Sâles, La Couronne
Samedi 19 juin : Report du spectacle Les Frères Taloché, [La Lisière](#), La Lisière

En raison des mesures sanitaires, la majorité des manifestations sportives et culturelles prévues risque d'être reportée ou annulée. Le calendrier est disponible sur le site communal www.sales.ch.

PAGE OUVERTE A... VOUS

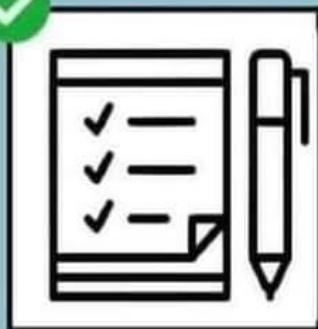
Afin de vous protéger et de protéger vos proches, le Conseil communal vous encourage à suivre consciencieusement les recommandations sanitaires de la Confédération et du canton.

Avec cette petite affiche, certes éloignée de celles habituellement publiées en « Page ouverte à... » dédiées aux manifestations locales, le Conseil communal vous adresse, en ces temps difficile, un message de soutien et de bienveillance.

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER MENTALEMENT :



Accepter ce que l'on ne peut pas changer.



Garder une routine et un rythme stable.



Se tenir informé.e.x.s sans se laisser envahir.



Se créer consciemment des moments de repos et de divertissement.



Rester solidaire, positif et aider quand on le peut.



Maintenir contacts et la proximité de manière créative et chaleureuse.

Source : Barbara Schmidt-Frey, Facebook
Traduit par : Juliette Passamani